

FICHE ENVIRONNEMENTALE

DAAF / DAACO / DAAT - Piles scellées 10 ans

Nexelec



Références produits concernées

X730FW	INSAFE	X335CM	SECURE
X760FW	INSAFE+	X345CM	SECURE+
X860LS	ORIGIN	X845LS	AIR
X870LS	ORIGIN+	X850LS	AIR+
X820LT	HEAT+		
X830LS	WARM		

MAXIMISER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

Les détecteurs Nexelec s'appuient sur une architecture électrique à faible consommation, allongeant la durée de vie des batteries jusqu'à 10 ans, afin de réduire l'usage des piles.

Les détecteurs connectés sont équipés d'un module radio avec une antenne PCB optimisée pour préserver l'autonomie des batteries.

ACCROITRE L'UTILISATION DES MATIÈRES RECYCLÉES

Les déchets d'emballage sont recyclés. Les cartons de transport sont réutilisés au maximum en collaboration avec nos fournisseurs. Les options d'emballage sont optimisées selon les préférences des clients.

L'emballage de référence est en carton recyclable. Un emballage sous sachet plastique recyclable est utilisé pour les détecteurs en version ECO, afin de réduire les volumes lors du transport et réduire les déchets chez les clients.

OBJECTIF : 100% d'emballages cartons recyclés et recyclables en 2027.

RÉPARER, RETRAITER

Les détecteurs sont conçus pour être réparables et réutilisables. 70% des retours de produits en SAV sont réparés. Les composants sont réutilisés ou triés pour recyclage.

OBJECTIF : 100% des produits défectueux réparés d'ici 2026.

Une offre de collecte et de retours des détecteurs usagés est proposée aux clients. Les produits sont acheminés vers le logisticien, pour enlèvement et retraitement des équipements électriques et électroniques par ECOLOGIC.

OBJECTIF : 70.000 produits retraités d'ici 2025.

FACILITER LE RECYCLAGE

La documentation imprimée est réduite au strict minimum. Seuls les manuels d'utilisation obligatoires sont imprimés et livrés avec chaque détecteur. L'intégralité de la documentation est disponible en ligne, pour limiter l'utilisation de papier.

Sur les boîtiers plastiques des détecteurs, les mentions obligatoires sont apposées par un marquage au laser pour diminuer les consommables et réduire les déchets.

Sur l'emballage des détecteurs, les étiquettes plastiques sont des perturbateurs de tri. La plupart ont été remplacées par un QR Code imprimé sur un étui en carton recyclable.

OBJECTIF : 9 cm² de surface d'étiquette par emballage d'ici 2024.